

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION DE L'EXERCICE 2025

VILLE DE L'ÉPIPHANIE

Avis est par les présentes donné aux contribuables de la Ville de L'Épiphanie que le rôle général de perception de l'exercice 2025 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 66, rue Notre-Dame, L'Épiphanie, et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué dans le délai imparti par la loi.

Tous les comptes dont le total dépasse 300 \$ pourront être payés en trois versements, selon les dates d'échéance suivantes :

1^{er} versement:

le 17 mars 2025

2^e versement :

le 16 juin 2025

3^e versement:

le 15 septembre 2025

Tout versement payé après l'échéance sera sujet à un intérêt de 12 % l'an et une pénalité de 5 % l'an.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 3 février 2025

La trésorière,

MARIE-PIERRE GAGNÖN, CPA, CGA, OMA